





4 crédits	45.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Dozin Christophe ;Nossent Anne ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des notions et auteurs clés des différentes disciplines des sciences sociales. • Maîtrise de la démarche de recherche en sciences sociales (à partir d'un thème, déterminer le fait social, formuler une question de départ, formuler et tester des hypothèses, collecter des informations pertinentes et fiables, mobiliser des contenus scientifiques, '). • Maîtrise parfaite de la langue française écrite et orale. • Maîtrise des fonctions de base des outils bureautiques (Word, PowerPoint).
Acquis d'apprentissage	<p style="text-align: center;">Le cours contribue à l'acquisition des AA (AESS) suivants.</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • AA2. Enseigner en situations authentiques et variées (AA2.2, AA2.3, AA2.4, AA2.5, AA2.6). • AA3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu (AA3.2, AA3.3, AA3.4). <p style="text-align: center;">- - - -</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Réaliser une séquence de cours de 16 périodes basée sur la démarche de recherche en sciences sociales telle qu'elle est prescrite dans le programme (FESeC). Le fait social est choisi en collaboration avec le maître de stage en sciences sociales. Idéalement, cette séquence sera testée sur le terrain durant le stage de manière identique ou adaptée si les conditions ne le permettent pas (temps disponible, niveau de la classe, demande spécifique du maître de stage, ')). Ce travail doit être le résultat d'une construction personnelle et non une compilation d'éléments divers. Il fera l'objet d'une présentation et d'une défense devant un jury lors de l'épreuve orale. Composition du jury : les deux enseignants ainsi qu'un professionnel externe (professeur dans le secondaire).</p> <p>Séquence à présenter obligatoirement à la session de janvier.</p> <p>Les modalités précises d'évaluation seront disponibles sur l'espace numérique du cours (Moodle).</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Tout au long du cours, une attention sera portée sur le choix de méthodes didactiques adaptées ainsi que sur la construction de supports pédagogiques. Les apprentissages seront dispensés au travers d'exposés, de lectures, de moments d'échanges, de mises en situation, de travaux de groupes, de séquences d'exercices et de rencontres avec des acteurs du terrain.</p> <p>Au fil des séances, l'étudiant sera amené à construire pas à pas un projet de séquence de cours basée sur la démarche de recherche en sciences sociales telle que prescrite dans le programme (FESeC). Au moins deux séances seront organisées afin d'accompagner les étudiants dans la réalisation de leur travail.</p>
Contenu	<p>Principaux points abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Référentiels et programmes. • Comment construire une séquence de cours en sciences sociales ? (planification, approches didactiques, supports pédagogiques). • Tour d'horizon de quelques approches pédagogiques. • Les secteurs Sciences économiques et sociales, Services aux personnes et Sciences humaines. • Présentation d'une séquence de cours en Formation Sociale et Economique ainsi qu'en Formation Géographique et Sociale. • L'évaluation : pourquoi et comment ? <p>Une présentation détaillée du programme des séances est disponible sur Moodle.</p>
Bibliographie	<p>Pour chacune des séances de cours, une note bibliographique reprenant l'ensemble des références qui ont servi à sa réalisation sera mise à la disposition des étudiants via Moodle.</p>

Autres infos	Cours obligatoire. Présence au cours obligatoire. En cas d'absence à plus 25% des heures de cours, les titulaires se réservent le droit de proposer au jury de s'opposer à l'inscription de l'étudiant à l'examen. — [1] Règlement général des études et des examens, approuvé par le Conseil académique du 3 juillet 2017. Titre 4, chapitre 3, section 1, article 72.
Faculté ou entité en charge:	AGES

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en anthropologie	ANTR2M	4		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (information et communication)	COMU2A	4		
Master [120] en sociologie	SOC2M	4		
Master [120] en sciences politiques, orientation générale	SPOL2M	4		
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sociologie, sciences politiques, anthropologie)	ASSO2A	4		